



# La Page diocésaine

## Questions sur la pauvreté au Québec

Selon un comité d'experts, le gouvernement du Québec devrait améliorer l'aide sociale et bonifier la prime au travail des bas salariés. Au moment où se tiennent plusieurs activités de **Guignolées** à travers le Québec, cette nouvelle tombe à point. Il s'en trouvera peu pour contredire le comité d'experts sur la nécessité de lutter contre la pauvreté, mais nous pouvons voir là une occasion de tester nos connaissances sur le sujet. L'organisme *ATD Quart-Monde* nous propose même un exercice.<sup>1</sup> Voici quelques-unes des dix questions contenues dans ce quiz.<sup>2</sup>



D'après vous, **la pauvreté au Québec, ça concerne combien de personnes?** 53 000 personnes, 227 000 personnes ou 842 000 personnes? La pauvreté concerne 842 000 Québécoises et québécois. Plus d'une personne sur 10 n'a pas les revenus suffisants pour couvrir ses besoins de base (i.e. se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, etc.).

Quel est le **montant nécessaire pour couvrir ces besoins de base** (logement, alimentation, vêtements, transport, mobilier, santé...) pour une personne seule qui vit à Montréal? 935\$ par mois, 1437\$ par mois ou encore 1680\$/mois Réponse : 1 437\$ par mois. Ce montant s'appelle la mesure du panier de consommation. Il est calculé à partir des prix moyens des loyers, des aliments, du transport, ... Avec cela, on ne se paie ni vacances, ni restaurant, ni cinéma !

Quel est le **montant de l'aide sociale pour une personne seule au Québec?** 616\$ par mois, 857\$ par mois ou 1 205\$ par mois. Réponse : C'est seulement 616\$/mois. Si on ajoute les crédits d'impôt de TPS et de solidarité, le revenu total est de 704\$. Si on se fie à la réponse précédente, il en faudrait donc plus du double (1437\$/mois) pour subvenir aux besoins de base (se loger, se nourrir, se soigner...) !

Parmi les personnes en situation de pauvreté au Québec, **combien ont un travail rémunéré?** 12%, 27% ou 38%? Réponse : C'est 38%. Travail précaire ou saisonnier, à temps partiel, salaire minimum... le travail ne permet pas toujours de sortir de la pauvreté ! Un autre 50% n'est pas en situation de travailler (retraite, handicap, maladie...). Seuls 8% des personnes pauvres au Québec touchent l'aide sociale et n'ont pas de contraintes à l'emploi.

Pour d'autres informations, visiter le site internet de l'organisme *ATD Quart-Monde*.

**Daniel Pellerin**

Responsable diocésain de la solidarité sociale.

Daniel.pellerin@dsjl.org

1. [www.atdquartmonde.ca/wp-content/uploads/2015-09-23-Quiz-IFP-mis-en-page.pdf](http://www.atdquartmonde.ca/wp-content/uploads/2015-09-23-Quiz-IFP-mis-en-page.pdf)
2. Les données statistiques contenues dans ce jeu-questionnaire datent de 2015